

Les enjeux de la donnée dans le Grand Est

GéoGrandEst au service des territoires

Journée de lancement de [GéoGrandEst](#) et de réflexion sur les données géographiques et l'open data dans le Grand Est

25 juin 2019 - TCRM BLIDA - METZ

Avec 173 participants d'origine variée (élus, décideurs, techniciens des collectivités territoriales, des services de l'État, acteurs privés, agences, associations...) réunis dans le tiers-lieu TCRM BLIDA à Metz, bien représentatif de l'esprit de GéoGrandEst (espace de travail, collectif, innovant...), la journée de lancement officiel de GéoGrandEst et de réflexion sur les données géographiques et l'open data dans le Grand Est a démontré, ce 25 juin 2019, et malgré la canicule, l'intérêt porté au dispositif par ses adhérents, ses partenaires, ainsi que les élus et décideurs.

La journée a été introduite par François Schricke (SGARE Adjoint) et Thibaut Duchêne (Conseiller Régional) qui ont présenté la **stratégie régionale de GéoGrandEst**, pour un aménagement cohérent et durable du territoire. Ils ont souligné l'importance de l'information géographique, et des données de manière générale, pour le portage des politiques publiques, avec un fort besoin d'information spatialisée, fiable, mutualisée, facile d'accès et réutilisable facilement, que ce soit par leurs services mais aussi par les acteurs privés, **pour une meilleure connaissance du territoire**.

La fusion des 3 régions Alsace, Lorraine et Champagne Ardenne a réuni les volontés de mettre en place une IDG¹, déjà identifiée dans les 3 CPER des ex-régions, avec un **copilotage État-Région** et une répartition équilibrée des moyens mis en œuvre (techniques, financier et humain). Dès 2015, l'État et la Région se sont rapprochés pour travailler à ce projet fédérateur, **avec une volonté partagée d'associer un maximum de partenaires pour co-construire GéoGrandEst** : collectivités, services de l'État mais aussi agences (d'urbanisme, de l'eau), PNR, associations...

Il s'agit d'une **démarche stratégique d'efficacité de l'action publique et d'ouverture des données**, qui s'appuie sur un contexte général et réglementaire des IDG : d'une part la loi NOTRe, qui installe les Régions dans un rôle de coordonnateur de l'information géographique en région en lien avec les services de l'État et les collectivités ; d'autre part, la directive européenne Inspire, qui impose aux acteurs publics de décrire et diffuser les données géographiques à caractère environnementale. Par ailleurs, cette démarche s'inscrit pleinement dans la mouvance Open Data, la loi pour une République Numérique de 2016 ainsi que dans les cadres réglementaires afférents comme le RGPD².

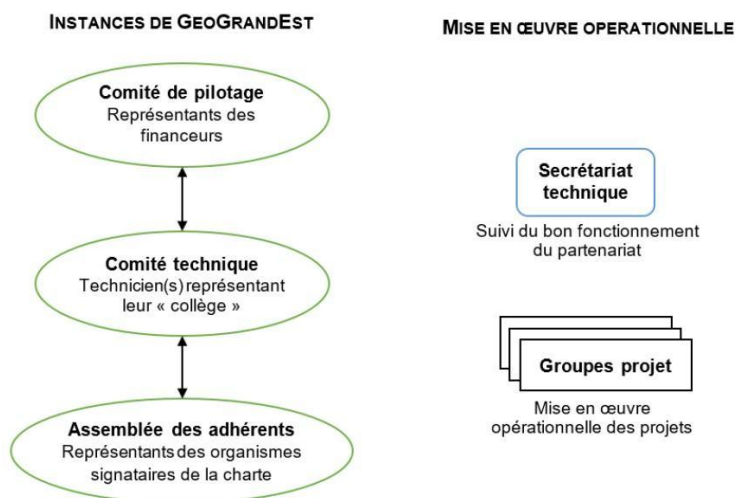
Avec déjà 1169 contacts dans l'annuaire, 473 organismes partenaires, 46 adhérents à la charte GéoGrandEst et 16 financeurs en complément du financement Etat-Région, GéoGrandEst rassemble des partenaires variés et complémentaires qui couvrent l'ensemble du Grand Est à différentes échelles. L'investissement humain et financier mutualisé pour les acteurs du Grand Est sur la période 2017-2021 représente 3,5 ETP (Etat et Région) au service du territoire, 8 projets socle représentant 4 millions d'euros financés par l'Etat et la Région, dont environ 35% de FEDER, et 13 projets complémentaires (220 000 euros financés par les départements et les agglomérations). La géoplateforme est déjà opérationnelle avec 9382 données documentées, 1546 couches publiées et plus de 2 000 000 de requêtes sur les 3 derniers mois. Les 3 données les plus consultées sont les orthophotographies, les limites administratives, le cadastre... GéoGrandEst affirme également son rôle d'accompagnement et d'animation pour tous les acteurs du territoire : 7 sessions de formation et 30 agents formés au 1er semestre 2019, 4 journées d'animation et 325 participants en 1 an.

C'est également dans cet esprit que **le fonctionnement de GéoGrandEst repose sur 3 instances : l'assemblée des adhérents, le comité technique et le comité de pilotage**. Il s'appuie également sur **une organisation opérationnelle**, afin de faciliter la réalisation des projets et le suivi de la dynamique : **le secrétariat technique de GéoGrandEst et des groupes projet**, constitués selon le besoin. **La démarche partenariale s'appuie sur 3 types de documents** : une charte, des conventions de financements entre les membres du comité de pilotage et la Région, ainsi qu'une convention cadre

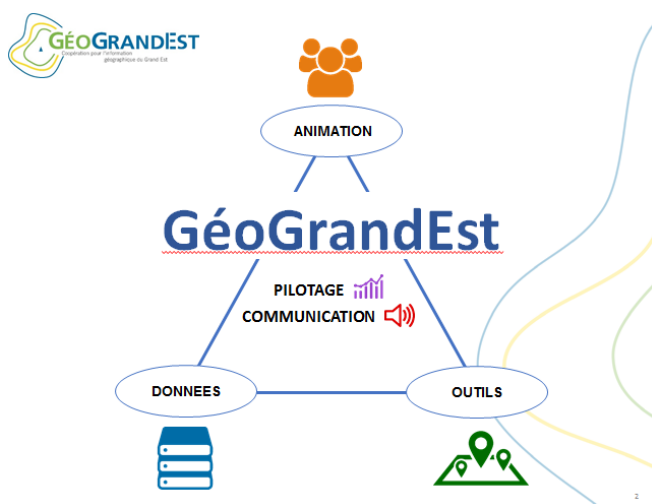
¹ Infrastructure de Données Géographiques

² Règlement Général pour la Protection des données

signée par l'Etat et la Région. **Par un fonctionnement simple et participatif, les adhérents souhaitent privilégier l'efficacité du partenariat en s'appuyant sur des technologies adaptées et le développement de l'intelligence collective.**



Le programme d'actions de GéoGrandEst, s'appuie naturellement sur 3 piliers : les données, les outils et l'animation.



Concernant les données, il s'agit d'acquérir et de **coproduire des données de référence ouvertes** (base de données d'occupation du sol, photographies haute résolution 2018-2019, photographies aériennes d'après-guerre), **cataloguer et partager les données existantes** (avec, notamment, un inventaire des données altimétriques), **offrir des services mutualisés** (avec la mise en place d'un serveur de fonds de plan ouvert, multi-échelles et transfrontalier), **faciliter la production, l'accès et la réutilisation des données** (ERP³, PCRS⁴, zones d'activité et de friches, santé, tourisme, cadastre).

Concernant les outils, il s'agit de **développer une plateforme fédératrice d'accès à l'information** qui réunit :

- un outil d'animation et de partage des connaissances (actualités, newsletter, centre de ressources, etc.) ;
- une plateforme pour publier, valoriser et faciliter la réutilisation des données : un catalogue régional des données, des services de consultation et de téléchargement, des applications au service des politiques publiques.

Enfin, **l'animation a pour objectif de faciliter le partage d'information et les retours d'expérience** par l'organisation de journées d'animation thématiques, l'accompagnement et la formation des partenaires adhérents dans le partage et la réutilisation des données, la veille technique et juridique ainsi que des communications et la participation à des

³ Etablissements relevant du public

⁴ Plan de Corps de Rue Simplifié : fonds de plan pour la cartographie des réseaux

événements.

Le programme d'actions, transmis aux membres du Comité de Pilotage qui en ont pris connaissance, a été validé par un vote à main levée, à l'unanimité.



Marc Ferrero, vice-président de la communauté d'agglomération Portes de France Thionville et Jean-Luc Bohl, président de Metz Métropole ont confirmé la motivation des élus à faire adhérer leur collectivité et à participer au financement de GéoGrandEst, en soulignant la capacité du dispositif à « démultiplier » les savoir-faire, l'expérience et donc l'efficacité, voire l'efficience des collectivités pour la bonne gestion du territoire. Ils ont encouragé la poursuite des collaborations et de la dynamique actuellement en cours de développement. Ils ont insisté sur la nécessaire solidarité entre les différents territoires dans le financement et la participation à GéoGrandEst.

François Schricke (SGARE Adjoint) et Thibaut Duchêne (Conseiller Régional) ont conclu l'installation du comité de pilotage en encourageant les partenaires à adhérer et en soulignant la gratuité du dispositif. Le prochain comité de pilotage est prévu dans environ un an. D'ici là, l'équipe GéoGrandEst, le comité technique et les partenaires mettront en œuvre le programme d'actions pour accompagner les territoires dans leur besoin en données numériques, au-delà des seules données géographiques.

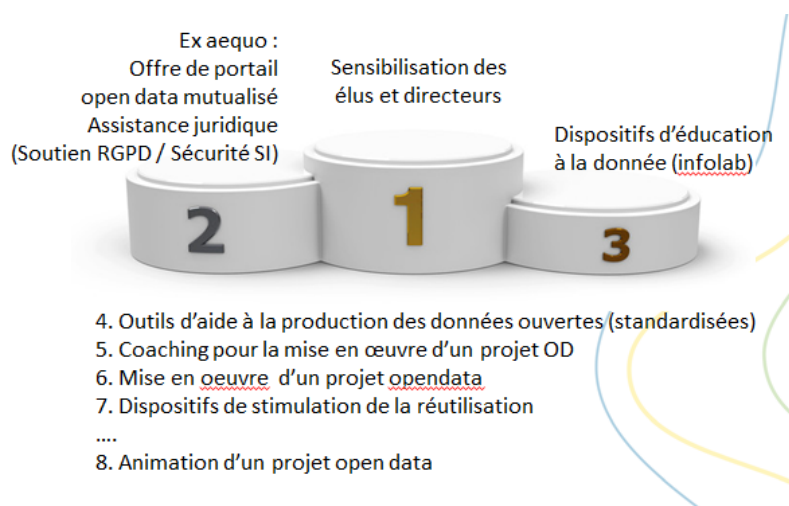
Dans cette perspective, la table ronde qui s'est tenue à l'issue de l'installation du comité de pilotage et les ateliers participatifs de l'après-midi ont permis d'établir les enjeux de la donnée pour le Grand Est et de recueillir les attentes des adhérents et des partenaires de GéoGrandEst dans ce domaine.

Les participants à la table ronde, représentatifs des différents profils, contributeurs et utilisateurs de GéoGrandEst (collectivités, services de l'Etat, formation, recherche universitaire, entreprises) ont d'abord rappelé que les dispositions réglementaires portant sur l'ouverture des données (directive Inspire, loi Lemaire pour une République Numérique, loi LOM sur la mobilité, loi NOTRe instaurant la région comme échelon de référence) ont vocation à **faciliter la réutilisation des données par tous, dans une perspective de développement économique des territoires.** C'est un enjeu politique fort, face à une forme de préemption de la donnée par les GAFAM : le pouvoir de ces grands acteurs du numérique ne doit pas remettre en cause la souveraineté des acteurs publics. Par ailleurs, sous l'impulsion de la directive Inspire, les données géographiques ont suivi un cheminement de normalisation, ce qui n'est pas encore le cas pour l'open data : les standards sont difficiles à définir. Ce n'est pas qu'un sujet technique, c'est aussi un enjeu de gouvernance : **il faut se mettre d'accord sur un langage commun.** Il est également nécessaire de **simplifier l'accès à la donnée et sa consultation**, sans passer nécessairement par l'apprentissage de ce qu'est une donnée (géographique). Il faut intégrer dans le processus d'ouverture le point de vue de l'utilisateur final. Cela suppose une **évolution des méthodes de travail** : **concertation** plutôt que logique descendante, **pédagogie** en matière de numérique, développement de l'**intelligence collective**. La mise en place de services est nécessaire, pour libérer l'utilisateur des aspects techniques ; **la culture du partage de la donnée reste à développer. Utiliser le "design de service" constitue donc un enjeu fort pour**

GéoGrandEst, en suivant notamment l'exemple de sa cousine GéoBretagne.

Les ateliers de l'après-midi se sont inscrits dans le prolongement de ces questionnements, dans l'objectif de décliner au plan opérationnel, sur un mode participatif et prospectif, les aspects stratégiques évoqués durant la matinée.

Le 1^{er} atelier, portant sur le **positionnement de GéoGrandEst en matière d'open data**, a débouché sur une hiérarchisation des besoins, avec une priorité à donner à la **sensibilisation des élus et des décideurs**, au **développement d'un portail open data mutualisé** et à une offre de **service d'assistance juridique**, portant notamment sur le RGPD et la sécurité des systèmes d'information, ainsi que sur des dispositifs d'**éducation à la donnée** (développement d'une véritable "culture de la donnée").



Le 2^e atelier, consacré à la **définition des services de GéoGrandEst** les plus pertinents pour répondre aux enjeux du territoire a consacré les services existants, tout en soulignant la nécessité de renforcer leur qualité et de les compléter par des **solutions plus ergonomiques et facilement accessibles pour de petites structures**, avec des accès facilités à la donnée. En termes d'accompagnement, au-delà de l'existant à poursuivre, le **besoin de formation pour les petites structures** et la **nécessité d'un processus de sécurisation et de validation des données** ont été soulignés, ainsi qu'une nécessaire **action en direction des élus et décideurs** (lobbying politique). Les journées d'animation ont été plébiscitées, à compléter par des **services de mise en contact**. De nouveaux types de services ont également été identifiés : **data-visualisation multi-échelles, multithématiques, Smart Data, Smart Services** (intelligence des services pour une meilleure appropriation par les utilisateurs), **catalogue de services** (non technique). Les échanges ont également permis d'évoquer la difficulté de mettre en œuvre ces services sans "jargonner", la **nécessité de prendre en compte le besoin usager**, en développant notamment l'**intelligence collective** et en expérimentant de nouvelles **méthodes participatives**.

Le 3^e atelier a abordé les possibilités de **complémentarité entre GéoGrandEst et l'écosystème foisonnant des plateformes thématiques et des observatoires**, dans la perspective de mieux articuler les systèmes locaux, transfrontaliers et nationaux, au bénéfice du territoire du Grand Est. **Beaucoup de portails ont été conçus pour une communauté d'acteurs**, avec des métadonnées produites au format Inspire jugées difficilement lisibles, qu'il conviendrait de simplifier. Il s'agit de transformer en opportunité les contraintes réglementaires nationales, voire européennes, qui s'imposent au niveau régional : par exemple, la directive Inspire peut être considérée comme un guide ayant vocation à lier toutes les plateformes de connaissance, avec pour corollaire que les données soient standardisées à minima pour être réutilisables. **Une masse de données phénoménale est disponible** mais peu documentée, ce qui constitue un frein à toute forme d'utilisation. **Une véritable stratégie est à mener pour mieux ouvrir les données** mais également informer sur ce qui n'existe pas, ou ce qui existe mais ne peut être ouvert en raison d'un caractère sensible ou personnel. La **création de passerelles entre les différentes plateformes** a été considérée comme un enjeu important, afin de trouver facilement les données répondant à un besoin spécifique : les utilisateurs rencontrent souvent des difficultés pour rassembler des données multi sources sur un territoire, 80% du temps étant consacré à la recherche de la donnée pour 20% à leur analyse. Il s'agit de préserver l'hétérogénéité des données (patchwork de données locales et thématiques), tout en offrant **plus de cohérence au travers de services partagés**, permettant de montrer la **valeur ajoutée des plateformes thématiques partenaires** (réalisation de cartes complexes). Dans cette volonté de « casser les silos », **le facteur humain est un gage de réussite, avec une subsidiarité à organiser**.